



FACTURE

45

M

M78

le 1^{er}

9 2009

Doit

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ: En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

1 roue lopetlie	5000	5000
1 roue loc	-10000	10000
1 pensoir n°2	3000	3000
1 Litre pétrole	15000	15000
10 papiers verte	3000	30000

RÈGLEMENT
pour le:Conditions d'escompte
pour paiement anticipé

TOTAL H.T.

%T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

63000